

Modave au ministre. Satisfaction, optimisme, mais besoins supplémentaires.
Au Fort Dauphin, le 2 octobre 1768

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5A/2, n°64.
=====

Au Fort Dauphin dans l'île de Madagascar, le 2 octobre 1768

Monseigneur,

J'ai pris la liberté de vous écrire en passant à Bourbon. J'avais l'honneur de vous mander que plus j'approchai du terme, plus mes espérances augmentaient. J'ai aujourd'hui la satisfaction de pouvoir vous donner des détails plus précis et plus certains, et de voir par mes propres yeux que tout ce que j'ai annoncé dans les différents mémoires que je vous ai présentés est dans la plus exacte vérité. Je suis arrivé ici le 5 septembre, et depuis ce temps les différents chefs sont venus au fort. Je leur ai expliqué ce qu'il était nécessaire qu'ils sachent de vos desseins sur l'île de Madagascar, et je n'ai pas trouvé la moindre ombre d'oppositions. Ils ont, à ma demande, étendu les limites du Fort Dauphin jusqu'à une belle vallée qui aboutit aux montagnes de la partie du sud, de sorte que nous possédons actuellement un beau territoire de quatre ou cinq lieues d'étendue, et qu'il sera aisé d'agrandir encore au gré de nos désirs, ou suivant l'exigence de nos besoins.

Ce territoire coûte au Roi un habit rouge galonné en argent faux, un grand chapeau bordé et le reste de l'accoutrement dont le chef du pays a été gratifié. J'y ai ajouté une tente de toile et deux pierriers de fer d'une demi-livre de balle. La cession a été faite avec beaucoup de solennité. Comme vous verrez, Monsieur le Duc, par la copie du procès-verbal que je joins ici.

Comme je ne comptais venir au Fort Dauphin que pour y prendre des lumières et m'en retourner à l'Isle de France, M. Dumas ne m'a donné que 50 hommes d'escorte, et j'ai en mon particulier amené 25 jeunes gens de bonne volonté ; La situation des choses m'oblige à rester ici. J'en rends compte à M. Dumas en le priant de doubler ma garnison et de laisser passer à Madagascar une partie des ouvriers qui sont sans occupation à l'Isle de France.

Voici la manière dont jusqu'à présent je me conduis. Je n'ai pas séparé l'objet de la traite de celui de l'établissement, et nous vivons tous sur son produit. J'ai apporté des farines de l'Isle de France. Nous consommons un bœuf par jour, de sorte que la totalité de notre subsistance, en comptant quelques petits objets de détail, coûte au Roi environ une pistole chaque jour. Nous avons toujours trois à quatre cents bœufs autour de nous et vous verrez par le mémoire que je prends la liberté de vous adresser la manière dont je présume qu'il faut s'y prendre pour assurer nos traites de bétail.

J'ai envoyé dans le nord, jusqu'à Mananzari qui est à 90 lieues d'ici, un détachement de 15 personnes de bonne volonté, avec des marins et des dessinateurs, sous la conduite de M. de La Marche. J'ai reçu de leurs nouvelles de la vallée d'Amboule. Ils sont très bien accueillis partout où ils se présentent, et je crois que nous n'aurons aucune peine à former de tous côtés des liaisons de commerce. Je ne puis trop vous louer la salubrité de l'air de cette partie et la beauté du climat. Le sol en s'éloignant des bords de la mer est d'une grande fertilité.

J'ai amené avec moi le cultivateur de chanvre que M. Choquet a engagé au Port Louis. Il était hier transporté de joie, parce qu'on m'apporta un gros paquet de chanvre, male et femelle, parfaitement bien grainé et qu'il le trouva de la même qualité que celui de son pays. Voilà un objet de commerce bien facile et bien considérable. La montagne d'où M. de Flacourt assure que les Portugais tirèrent autrefois de l'or est à 4 lieues d'ici dans le sud. Elle borne nos possessions. Elle paraît pelée et aride, et nous pouvons la regarder comme faisant partie de notre territoire. Je la ferai examiner soigneusement, mais à dire le vrai, ce qu'elle peut rapporter ne me flatte que dans l'éloignement, et les richesses territoriales qui sont plus immédiatement sous notre main me donnent avec raison de plus justes et de plus grandes espérances.

Je n'abandonnerai donc point la partie. J'attends le retour de *la Garonne* pour distribuer aux aventuriers qui me viendront une partie des terres nouvellement acquises, pour montrer au chef du pays que c'est à bon escient que nous voulons nous établir parmi eux. Je fais venir ma famille auprès de moi, et je vous promets, Monsieur le Duc, de faire dans cette île deux établissements qui se soutiendront par eux-mêmes. Le premier ne sera pas le plus considérable. Je parle de celui du Fort Dauphin. Mais les habitants y vivront très à leur aise et ils auront des objets de travail et de profit qui ne sont pas à mépriser, tels que les bœufs, le chanvre, le [illisible], le blé, la cire, etc.

Pendant que cet établissement se formera, je reconnaîtrai par moi-même la partie du nord pour me mettre en état d'y porter dans le courant de l'année prochaine une bonne colonie ; mais vous verrez ces objets indiqués dans les mémoires ci-joints que j'adresse également à M. Dumas et à M. Poivre.

J'ai pris la liberté de vous dire que je ne séparais point l'objet de la traite de celui de l'établissement, c'est une méthode dont il ne faut point s'écarter. Ainsi vous aurez la bonté d'observer que les secours extraordinaires que je vous ai demandés par ma lettre de St Paul dans l'île de Bourbon, en date du 30 août, portent sur ces deux objets. Par ce moyen l'établissement de Madagascar ne coûtera rien au Roi. Les avances qui me sont nécessaires lui rentreront : 1° par les marchandises et denrées du pays que j'enverrai à l'Isle de France ; 2° par la restitution qui sera faite à la caisse du Roi par tous les particuliers auxquels on avancera des effets.

Mais je vous supplie de ne pas oublier, Monsieur le Duc, deux articles de la plus grande importance : des Blancs et l'eau de vie. J'ose assurer qu'à l'aide de ce puissant véhicule, je ferai dans ce pays tout ce que je voudrai. Je divise les Blancs qui me sont nécessaires en deux classes, des ouvriers et des cultivateurs. Il est certain que 200 familles de paysans transportés au Fort Dauphin y feraient des prodiges pour eux et pour l'Etat.

J'ose espérer que vous prendrez ces objets en une particulière considération, et que vous ne m'abandonnerez pas. Je vous proteste de mon côté d'employer les soins les plus assidus, l'attention la plus vigilante pour vous plaire et vous contenter. Je me flatte que M. Dumas et M. Poivre sont également satisfaits de ma conduite et de mes sentiments à leur égard.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Modave

* * *